

Communiqué de presse

Baromètre de l'économie numérique, 19^{ème} édition

La gouvernance des données personnelles

Paris, le 10 avril 2019 - La Chaire Économie Numérique de l'Université Paris-Dauphine publie aujourd'hui la 19^{ème} édition de son baromètre de l'économie numérique, réalisé avec Médiamétrie, sur la gouvernance des **données personnelles**.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle loi qui depuis mai 2018 s'applique aux entreprises et aux administrations qui génèrent des données personnelles afin d'encadrer la manière dont elles vont les utiliser. C'est une avancée importante car la donnée personnelle est un concept très large qui concerne une très grande majorité des Français. Pour le professeur Dominique Roux, directeur de la Chaire Économie Numérique, « il s'agit d'un texte très important qui a pour but de mettre des limites à l'exploitation des données de toute nature ».

Importance de la protection des données personnelles : une adhésion partagée

Les internautes sont de plus en plus concernés par les questions liées à la protection des données personnelles en ligne : 96% d'entre eux savent de quoi il s'agit ou en ont déjà entendu parler et près de la totalité (98%) la considère comme importante. De plus, pour près de 9 internautes sur 10 (88%), l'obligation légale du consentement des parents pour toute action en ligne engageant un enfant de moins de 15 ans est essentielle.

Une confiance mitigée quant à l'utilisation des données personnelles par des tiers

La protection des données personnelles est une préoccupation pour plus de 9 internautes sur 10 (91%) et la moitié (51%) se dit même très préoccupée par ce sujet. La majorité des internautes (60%) n'a pas confiance dans l'utilisation de ses données personnelles par des tiers (entreprises, administrations, services en ligne). A noter, plus d'un tiers des internautes (35%) ont plutôt confiance et 5% ont totalement confiance.

Cependant, des comportements témoignent d'une certaine aisance à communiquer des données personnelles : lors d'un paiement en ligne, plus des 2/3 des individus (68%) ont pour habitude de fournir leurs coordonnées bancaires de manière ponctuelle et près de la moitié (49%) les a déjà enregistrées pour une utilisation ultérieure. Toutefois, plus d'un quart (26%) a déjà mis un terme à un paiement en ligne pour ne pas avoir à fournir ses coordonnées bancaires, par manque de confiance.

Des contreparties envisagées pour l'utilisation des données personnelles par des tiers

Pour plus de la moitié des internautes (51%), aucune situation ne justifierait l'utilisation des données personnelles par les administrations, les entreprises et les services en ligne. Cependant, 37% seraient d'accord pour que ces acteurs utilisent leurs données personnelles en échange d'une contrepartie financière ou pour bénéficier d'avantages, 15% si cela permettait d'avoir accès à des recommandations ou à d'autres contenus personnalisés, et 12% si cela substituait les publicités classiques par des publicités correspondant à leurs goûts ou à leurs centres d'intérêt.

RGPD et droit à l'oubli

Depuis la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) en mai 2018, plus d'un tiers (34%) des internautes ont connaissance des réglementations et plus de la moitié (51%) savent qu'ils ont des droits sans pour autant être informés sur ceux-ci. Concernant le droit à l'oubli, 16% des internautes ont déjà fait valoir leur droit (dont 3% à plusieurs reprises). Enfin, 70% des internautes ne l'ont pas utilisé car ils estimaient ne pas en avoir besoin et 14% ne savent pas que cela est possible.

Maîtrise de ses données personnelles : un enjeu de taille

Enfin, deux tiers des internautes (67%) n'ont pas le sentiment d'avoir la maîtrise de leurs données personnelles. Seuls 3% ont l'impression d'avoir la pleine maîtrise de leurs données personnelles.

A propos de l'étude Mediafit de Médiamétrie : Omnibus - Méthodologie

Mode d'interrogation

L'étude a été réalisée en ligne (CAWI)

Période d'interrogation

Le terrain d'enquête a été conduit au cours de la semaine 11 (13 au 18 mars 2019)

Population

1 014 internautes âgés de 15 ans et plus.

Echantillon

La constitution de cet échantillon a été réalisée selon la méthode des quotas :

Sexe (2), Age (3), CSP (3), Région UDA (2).

Redressement

Le redressement a été conduit sur la base de l'étude de référence de Médiamétrie : l'Observatoire des Usages Internet.

À propos de la Chaire Économie Numérique

Créée en août 2011, la Chaire Économie Numérique de l'Université Paris-Dauphine se donne pour mission d'inscrire l'économie numérique dans le champ des recherches de l'université, et de constituer un centre de réflexion et d'action réunissant les acteurs et les experts des différents secteurs concernés. Partenariat privilégié entre le monde universitaire et celui des entreprises, la chaire poursuit un programme destiné à tirer le meilleur parti des opportunités qu'apportent les technologies de la communication et de l'information, à travers trois champs d'activités prioritaires : l'enseignement, la recherche, la communication et la valorisation. La Chaire Économie Numérique est dirigée par Dominique Roux, Professeur émérite de l'Université Paris-Dauphine. Elle figure parmi les huit chaires de la Fondation Dauphine.

À propos de l'Université Paris-Dauphine

L'Université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur exerçant des activités de formation (initiale et continue) et de recherche dans le champ des sciences des organisations et de la décision (gestion, économie, mathématiques, informatique, droit, sociologie et science politique). L'Université Paris-Dauphine est l'une des universités leader en Europe dans son domaine, avec 571 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et assistants, 8 721 étudiants en formation initiale dont 37 % en Licence, 56 % en Master et 6 % en Doctorat, et une offre de formations de 6 Licences, 16 mentions de Masters et 5 programmes doctoraux, dont 40 ouvertes à l'apprentissage. Dauphine est la seule université française accréditée Equis et membre de la Conférence des Grandes Ecoles. www.dauphine.fr

Contact

Delphine Lebrun

Chaire Economie Numérique

Tel : 01 44 05 42 65

delphine.lebrun@fondation-dauphine.fr